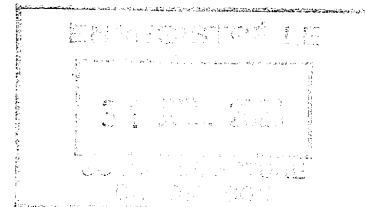




**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 29 JUILLET 2020**



N° DEL 2020.07.29/073

**Thème : INSTITUTION
ET VIE POLITIQUE 2**

**Objet : Création des
commissions
communales et
désignation des
représentants.**

Convocation :

Date : 23/07/2020

Affichage : 23/07/2020

**Nombre de membres
du conseil municipal**

En exercice : 33

Présents : 29

**Nombre de
suffrages**

exprimés : 32

Le **mercredi 29 juillet 2020** à 17h00 le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle du 1er étage de la CCB, sous la présidence de **Monsieur Arnaud MURCIA**.

Étaient Présents :

Richard NUSSBAUM, Catherine VALDENNAIRE, Éric PEYTHIEU, Annie ASTIER-CONVERSE, Christian JULLIEN, Émilie DESMOULINS, Jean-Marc CHIAPPONI, Élisabeth FAURE, André MARTIN, Claire BARNÉOUD, Patrick MICHEL, Corinne ASCHETTINO, Christian FERRUS, Corinne FAURE-BRAC, René MICHEL, Brigitte LASSERRE, Christophe OSTI, Monique OLLAGNIER, Renaud PONS, Hervé BOULAIS, Sandrine CORDIER, Yoann LAGIER, Maryse XAUSA FRANÇOIS, Natalia SERTOOUR, Florian DAZIN, Solange MICHEL, Thomas SCHWARZ, Francine DAERDEN.

Étaient représentés :

Michèle SKRIPNIKOFF donne pouvoir à Christian JULLIEN ;
Marie SOUBRANE donne pouvoir à Richard NUSSBAUM ;
Gabriel LÉON donne pouvoir à Francine DAERDEN ;

Absents excusés :

Michèle SKRIPNIKOFF, Marie SOUBRANE, Aurélie POYAU, Gabriel LÉON.

Secrétaire de séance : Émilie DESMOULINS

Rapporteur : Richard NUSSBAUM

L'article L. 2121-22 du Code général des collectivités territoriales (CGCT) dispose que « le conseil municipal peut former, au cours de chaque séance, des commissions chargées d'étudier les questions soumises au conseil soit par l'administration, soit à l'initiative d'un de ses membres.

Elles sont convoquées par le maire, qui en est le président de droit, dans les huit jours qui suivent leur nomination, ou à plus bref délai sur la demande de la majorité des membres qui les composent. Dans cette première réunion, les commissions désignent un vice-président qui peut les convoquer et les présider si le maire est absent ou empêché.

Dans les communes de plus de 1 000 habitants, la composition des différentes commissions, y compris les commissions d'appel d'offres et les bureaux d'adjudications, doit respecter le principe de la représentation proportionnelle pour permettre l'expression pluraliste des élus au sein de l'assemblée communale ».

De manière systématique, un service sera le « référent » d'une commission, ce qui permettra que ledit service assure « l'intendance » de la commission (convocation, présence aux réunions du chef du service référent, établissement du compte-rendu, etc.).

Il est proposé de créer les commissions « permanentes » suivantes :

- Finances.
- Urbanisme - Développement Économique - Numérique.
- Culture-Patrimoine-Tourisme.
- Environnement-Transports-Déplacements-Stationnement-Travaux.
- Vie Quotidienne- Sports et Jeunesse.

Le Maire en est membre de droit. La commission élira son Vice-Président dès sa première réunion.

Les commissions seront composées de 8 membres, en plus du Maire, soit 6 membres pour le groupe « Demain Briançon », 1 membres pour le groupe « Briançon d'abord » et 1 membres pour le groupe « Briançon citoyenne ».

L'article L. 2121-21 du CGCT dispose que "le conseil municipal peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations ou aux présentations, sauf disposition législative ou réglementaire prévoyant expressément ce mode de scrutin".

La désignation des membres des commissions est effectuée au scrutin secret, sauf si le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'y renoncer.

Ceci exposé, après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- De ne pas procéder au scrutin secret ;
- D'accepter les propositions ci-dessus en matière de création des commissions municipales "permanentes" ;
- De ne pas procéder au scrutin secret pour la désignation des membres des commissions municipales ;
- De désigner comme indiqué dans les tableaux joints à la présente délibération, les différentes commissions municipales "permanentes" et d'approuver leur composition.
- D'autoriser Monsieur le Maire, ou, en cas d'empêchement, un adjoint, un conseiller municipal délégué à signer, au nom et pour le compte de la commune, toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

POUR : 32
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

Et les membres présents ont signé au registre après lecture.

INSTITUTION ET VIE POLITIQUE 2 DEL
2020.07.29/073

PUBLIÉ LE **31 JUIL. 2020**

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME.

Le Maire
Arnaud MURCIA.



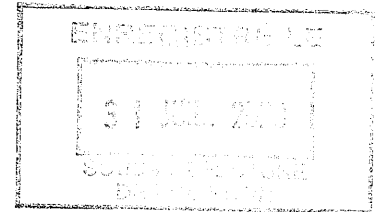
Blank lined area for writing.



CONSEIL MUNICIPAL DU 29/07/2020
PIÈCE ANNEXE À LA DÉLIBÉRATION
INSTITUTION ET VIE POLITIQUE 2 DEL 2020.07.29/073

**REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNE
AU SEIN DES COMMISSIONS**

8 Représentants de la commune au sein de la :



COMMISSION FINANCES

Le Maire membre de droit

- Éric PEYTHIEU
- André MARTIN
- Catherine VALDENAIRE
- Corinne ASCHETTINO
- Marie SOUBRANE
- René MICHEL
- Candidat du Groupe « Briançon d'abord » - Thomas SCHARWZ
- Candidat du groupe « Briançon citoyenne » - Aurélie POYAU

8 Représentants de la commune au sein de la :

COMMISSION D'URBANISME DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE - NUMÉRIQUE

Le Maire membre de droit

- Richard NUSSBAUM
- André MARTIN
- Corinne FAURE-BRAC
- Annie ASTIER-CONVERSET
- Christian FERRUS
- Hervé BOULAIS
- Candidat du Groupe « Briançon d'abord » - Maryse XAUSA FRANÇOIS
- Candidat du groupe « Briançon citoyenne » - Gabriel LÉON

8 Représentants de la commune au sein de la :

COMMISSION CULTURE – PATRIMOINE - TOURISME

Le Maire membre de droit

- Catherine VALDENNAIRE
- Hervé BOULAIS
- Christian JULLIEN
- Brigitte LASSERRE
- Christophe OSTI
- Éric PEYTHIEU
- Candidat du Groupe « Briançon d'abord » - Florian DAZIN
- Candidat du groupe « Briançon citoyenne » - Gabriel LÉON

8 Représentants de la commune au sein de la :

COMMISSION ENVIRONNEMENT – TRANSPORTS – DÉPLACEMENTS – STATIONNEMENT - TRAVAUX

Le Maire membre de droit

- Jean-Marc CHIAPPONI
- Émilie DESMOULINS
- Christophe OSTI
- Corinne FAURE-BRAC
- Claire BARNÉOUD
- Richard NUSSBAUM
- Candidat du Groupe « Briançon d'abord » - Natalia SERTOUR
- Candidat du groupe « Briançon citoyenne » - Francine DAERDEN

8 Représentants de la commune au sein de la :

COMMISSION VIE QUOTIDIENNE – JEUNESSE - SPORTS

Le Maire membre de droit

- Patrick MICHEL
- Yoann LAGIER
- Michèle SKRIPNIKOFF
- Monique OLLAGNIER
- Christian JULLIEN
- Élisabeth FAURE
- Candidat du Groupe « Briançon d'abord » - Solange MICHEL
- Candidat du groupe « Briançon citoyenne » - Aurélie POYAU

